

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Chers fidèles,

Il reste encore sur les tables de presse de nos chapelles beaucoup d'exemplaires du Dossier Doctrinal et Spirituel du Pèlerinage de Pentecôte, et j'en suis bien désolé.

Il est vrai que peu d'entre vous lisent : la première cause de la désaffection pour les livres est l'usage d'internet. Mais une autre cause, pas nécessairement jointe à la première, est l'absence d'habitudes de lectures. Sauf dans les écoles vraiment catholiques, la lecture n'est pas encouragée par le système éducatif scolaire, public ou privé sous contrat avec l'État. L'on cherche plutôt à connaître les faits d'actualité, plutôt que d'acquérir la science, l'on se préoccupe plutôt des curiosités et des opinions que d'acquérir des certitudes et de connaître des choses utiles pour toute la vie.

Or notre dossier doctrinal et spirituel est non seulement utile, mais il est plus facile à lire qu'un livre ou un traité sur un seul sujet. C'est un recueil de textes courts, extraits d'œuvres diverses (livres, articles de presse, actes pontificaux...) de plusieurs auteurs différents, sur des aspects très divers du sujet. Il ne se lit pas comme un roman ou comme un livre ordinaire, et il peut se lire texte par texte, sans nécessairement suivre l'ordre de la table des matières.

Sa première partie est doctrinale et touche au rapport de notre âme chrétienne avec l'éternité : la grâce de notre baptême est un grâce d'adoption divine, donc de fraternité avec Jésus-Christ, et par conséquent de vie et d'action conduites par le Saint-Esprit.. Cette grâce de notre baptême nous constitue (deuxième partie) enfants de l'Église, confiés à la protection de la Vierge Marie, et caractérisés par la fidélité à l'héritage des apôtres et par la participation, selon notre état, à l'esprit apostolique.

Qui ne voit poindre alors (troisième partie du dossier) la logique du Jubilé, année de grâce qui nous invite à montrer notre fidélité à « l'Église de toujours », à la « Rome éternelle » ?

L'Église est attaquée :

- dans son autorité (par le mépris du Magistère),
- dans sa constitution (par la collégialité appelée maintenant « synodalité »),
- et dans sa sainteté (par la remise en question des mœurs chrétiennes, même dans les principes élémentaires de la loi naturelle).

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Dom Vital Lehodey	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

Alors nous sommes invités :

- à défendre la Tradition, par laquelle notre Foi nous révèle Dieu,

- à défendre l'Église Catholique et Romaine, gardienne de cette Tradition, sous l'autorité véritable du Pape,

- et à pratiquer et restaurer les mœurs et la civilisation chrétienne, gloire dès ici-bas du Fils unique du Père, Jésus-Christ seul sauveur, et prémices de la gloire du monde futur, de la Jérusalem céleste, but du pèlerinage de notre vie.

En vente dans nos chapelles : 10 euros.



LES DROITS DE L'HOMME (suite)

Nous avons observé que l'assemblée qui a pris le pouvoir en 1789 ne pouvait prétendre à la légitimité, même selon les critères de cette déclaration. Nous avons ensuite montré que les « droits naturels, inaliénables et sacrés » qui y sont déclarés sont absolus et ignorent la loi morale, le Décalogue. Ils concernent indifféremment l'homme honnête et le malfacteur.

Nous avons observé que, selon le préambule, n'y a pas d'autres causes aux malheurs publics et à la corruption des gouvernements que « l'ignorance, l'oubli, ou le mépris des droits de l'homme », et que donc, l'ignorance, l'oubli ou le mépris de la loi divine et naturelle ne sont pas considérés comme cause des malheurs publics et de la corruption. Ainsi, l'Être suprême est invoqué, mais n'est pas considéré dans la question du bien et du mal de la société. Ni Dieu ni morale imposée à tout homme ne sont considérés dans les droits de l'homme.

L'article 1 déclare les hommes libres et égaux, alors que nous voyons en fait et en droit que la société est fondée sur les qualités distinctes des uns et des autres, différences qui fondent les contributions de chacun au bien commun.

L'article 2 énumère les droits « naturels et imprescriptibles » la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. Ces droits sont indépendants de l'honnêteté ou de la malhonnêteté morales des citoyens. De plus ils sont abstraits, alors que dans la réalité un droit est fondé sur une loi antérieurement reconnue. Mais les droits de l'homme sont donnés comme antérieurs à toute loi : ils n'ont donc pas de fondement.

Justement, comme pour appuyer cette question d'une loi reconnue antérieurement aux droits de

l'homme, l'article 3 énonce très clairement la réponse :

« Article 3 - Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Chers fidèles catholiques, si votre sens logique ne défaille pas devant la lecture de cet article, vous devez, si vous pensez que c'est vrai, rejeter la souveraineté :- de Dieu - de Jésus-Christ - de l'Église - de vos parents, et de tout autre individu ou corps qui m'émane pas de la Nation.

Historiquement, la Constitution Civile du Clergé a été une application pratique de cet article, en tant

qu'elle prétendait faire dépendre l'ensemble du culte catholique de la Nation, et non pas de la hiérarchie de l'Église, le Pape et les évêques nommés par lui. Les prêtres devait être élus par le peuple, et prêter serment à cette



constitution, sous peine d'être destitués, ou, s'ils continuaient à exercer leurs fonctions sacrés, être durement sanctionnés : c'est bien ce qui s'est passé dans la réalité.

Ainsi, l'article 3 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1989 renverse le fondement naturel et divin de toute autorité. Plus tard, le Pape Léon XIII, dans l'encyclique *Libertas Præstantissimum*, énoncera cette logique :

« Telle est la prétention des sectateurs du Libéralisme dont nous avons parlé ; selon eux, il n'y a dans la pratique de la vie aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir, mais chacun est à soi-même sa propre loi.(...) un fois cette conviction fixée dans l'esprit(...) la conséquence est que la cause efficiente de la communauté civile et de la société doit être cherchée, non pas dans un principe extérieur ou supérieur à l'homme, mais dans le libre volonté de chacun, et que la puissance publique émane de la multitude comme de sa source première. »



Les maîtres de la vie spirituelle :

12. Dom Vital Lehodey

Abbé François Knittel



Dans son autobiographie inédite, Dom Vital Lehodey décrit les étapes de sa vie d'union à Dieu :

« J'avais cherché la sainteté de prime abord dans les austérités, et certes, elles ont leur prix et nous devons nous y porter avec amour ; plus tard, je crus la trouver dans les voies de l'oraison, dans l'union plus intime de l'esprit et du cœur avec Dieu, et c'était un réel progrès ; et maintenant je m'efforce de l'obtenir par la sainte petitesse, avec l'obéissance filiale et le confiant abandon : c'est assurément beaucoup mieux. Y a-t-il quelque chose de plus élevé ? Jusqu'ici, je ne le crois pas... »

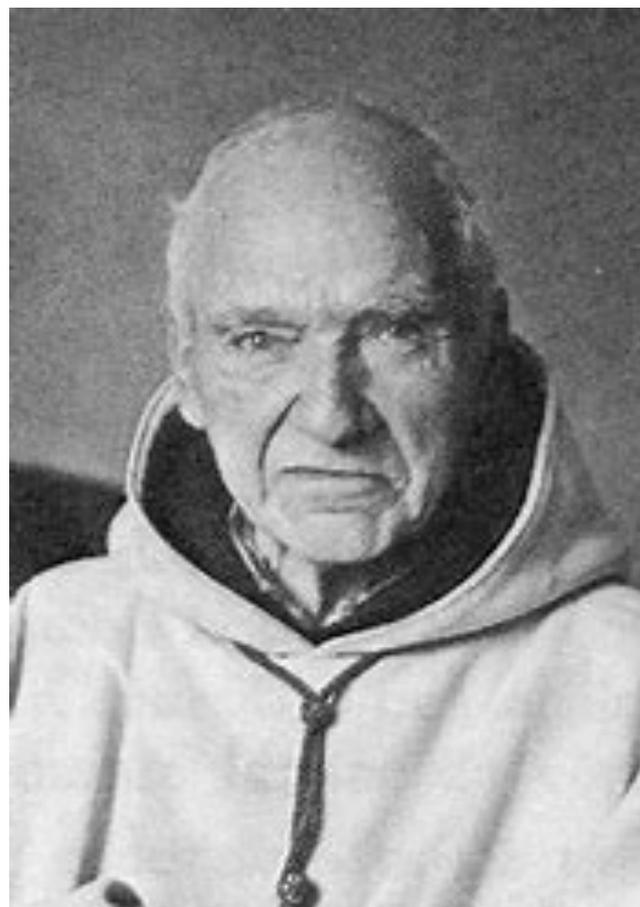
Dom Vital nous a laissé une trace de son expérience spirituelle. Avant de parcourir l'opuscule qu'il a consacré à l'oraison, retraçons sommairement les points saillants de sa vie.

Dom Vital Lehodey

Alcime-Jude Lehodey est né le 17 décembre 1857 à Hambye dans la Manche. Il a deux frères plus âgés et une sœur cadette. Son père meurt alors qu'il n'a que 4 ans et demi.

Il fait sa première Communion en juillet 1869 et rentre en 4^e au petit séminaire de Mortain en octobre 1871. Il en sort cinq ans plus tard pour frapper aux portes du grand séminaire de Coutances en juillet 1876. Ordonné prêtre le 18 décembre 1880, il devient vicaire de Tassy-sur-Vire le 2 janvier 1881. Le 15 juillet 1887, il est muté —toujours comme vicaire— à la Paroisse Saint-Paul de Granville. C'est là qu'il entend l'appel divin à la vie religieuse.

D'abord tenté par les bénédictins de Solesmes, il opte finalement pour les trappistes de Bricquebec dans la Manche. Rentré à la trappe le 28 juillet 1890, il y reçoit le nom de Vital. Ayant prononcé ses premiers vœux le 20 août 1892, il est nommé dès le lendemain prieur de la communauté par le Père Abbé. Celui-ci étant mort le 19 octobre 1893, Dom Vital est nommé supérieur provisoire le 28 octobre 1893 alors



qu'il n'est encore que profès temporaire. Ayant prononcé ses vœux définitifs le 7 juillet 1895, il est élu Père Abbé de sa communauté dès le lendemain.

A partir de ce moment-là, Dom Vital Lehodey va entretenir avec l'Enfant-Jésus une relation singulière :

« Personnellement, je ne l'ai (l'Enfant-Jésus) jamais ni vu, ni entendu. Tout se passe entre nous dans l'ordre de la foi. De temps à autre, il me fait sentir sa présence et son action ; le voile qui le cache se fait transparent. Ce n'est certes pas la claire vision, ce n'est plus tout à fait l'obscurité de la pure foi. Il ne se fait pas voir, il se laisse entrevoir et je converse avec mon très saint petit Bien-Aimé, comme si je le voyais, tant il est évident qu'il est là. Mais c'est une rare exception ; pour l'ordinaire il se contente d'attirer le cœur et par le cœur, l'esprit et la volonté, mais il se tient caché. »

Son abbatiat fut loin d'être de tout repos. En 1900, il fit un long voyage en Chine (secouée alors par la guerre des Boxers) et au Japon pour y superviser deux fondations. Par ailleurs, sa communauté fut expulsée de France en Angleterre entre 1902 et 1919. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de rédiger *Les voies de l'oraison mentale* en 1906 et *Le saint abandon* en 1919.

Dom Vital Lehodey dépose son abbatiat en juillet 1929 et meurt à Bricquebec le 6 mai 1948.

Février 2025

	PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46	CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93	ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR	
Sa 1^{er}	Saint Ignace, Evêque d'Antioche et Martyr (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Ste Brigitte, Vierge</i> 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation	
Di 2	Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et Purification de la Sainte Vierge (II ^e cl.)	10h45 Bénédiction des cierges et procession Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h30 Bénédiction des cierges et procession Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Bénédiction des cierges et procession Grand-Messe
Lu 3	Féerie (IV ^e cl.) Mémoire de St Blaise, Evêque et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 4	Saint André Corsini, Evêque et Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 5	Sainte Agathe, Vierge et Martyre (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 6	Saint Tite, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de Ste Dorothee, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 7	Saint Romuald, Abbé (III ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 8	Saint Jean de Matha, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 9	5 ^e dimanche après l'Epiphanie (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement Quête pour le prieuré	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Quête pour les fleurs	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe Quête pour la façade
Lu 10	Sainte Scholastique, Vierge (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		19h00 Messe lue
Ma 11	Apparition de la Vierge Marie à Lourdes (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		7h00 Messe lue
Me 12	Les 7 saints fondateurs des Servites, Conf. (III ^e cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 13	Féerie (IV ^e cl.) <i>Strasbourg : St Benoît d'Aniane, Abbé (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

Ve 14	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Valentin, Prêtre et Martyr	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Valentin, Prêtre et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Sa 15	De la Ste Vierge au samedi (III ^e cl.) Mémoire des Sts Faustin et Jovite, Martyrs <i>Strasb. : Saints Pricl, Marin et Elide, Martyrs (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe		Pas de messe
Di 16	Dimanche de la Septuagésime (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 17	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 18	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Siméon, Evêque et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 19	Férie (IV ^e cl.)	7h15 Messe lue		Pas de messe
Je 20	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 21	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 22	Chaire de Saint Pierre (II ^e cl.) Mémoire de la férie	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 23	Dimanche de la Sexagésime (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)				
Lu 24	Saint Mathias, Apôtre (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 25	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 26	Férie (IV ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 27	Saint Gabriel de l'Addolorata, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 28	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

Les voies de l'oraison mentale

Dès l'avant-propos de son ouvrage consacré aux voies de l'oraison mentale, Dom Vital Lehodey parlant à la 3^e personne définit son objectif : « L'auteur de ce modeste travail a donc cru faire œuvre utile en offrant à ses frères un exposé clair, simple et court de toute cette matière, un petit directoire dans les voies de l'oraison, un manuel où ils trouveront des conseils pratiques pour tous leurs besoins à mesure qu'ils avanceront dans les voies de l'oraison¹ ».

Nous nous focaliserons ici sur ce qui est dit de la nécessité de l'oraison, de sa pratique et de l'attitude à observer face aux consolations.

a. Nécessité de l'oraison

L'oraison procure quantité de bienfaits :

« La prière n'est donc pas seulement un précepte, c'est une nécessité. Dieu met à notre disposition le trésor de ses grâces, la prière en est la clef. Vous désirez plus de foi, d'espérance et d'amour : "Demandez et l'on vous donnera". Vos bonnes résolutions demeurent stériles, toujours les mêmes insuccès : "Demandez et l'on vous donnera". Les préceptes sont nombreux, la vertu pénible, la tentation séduisante, l'ennemi acharné, la volonté faible : "Demandez et l'on vous donnera". La prière attirera dans votre âme la toute-puissance de Dieu, "elle est plus forte que les démons" (S. Bernard, *De modo bene vivendi*). Mais je prie et n'obtiens pas. "C'est que vous priez mal" (Jc 4, 3). Il y a longtemps déjà que je demande. "Demandez" encore, "cherchez, frappez" (Mt 7, 7) ; ravivez vos désirs, importunez le ciel, rendez la voix de votre âme plus forte et perçante comme un cri, et, pourvu que votre prière réunisse les conditions requises, "tout ce que vous voudrez, vous le demanderez, et cela se fera" (Jn 15, 7). Le Maître de la grâce, la Vérité même, en a donné sa parole : promesse souverainement encourageante, et on nous reproche seulement "de ne pas demander assez" (Jn 15, 16-24) ; mais promesse qui ne laisse aucune excuse à la lâcheté ; on peut toujours prier et rien n'est plus facile. »

L'oraison est aussi le moteur de la conversion de l'âme :

« Nous faisons oraison afin de nous convertir du mal au bien, du bien au mieux, du mieux au parfait. Cette conversion constante et progressive, ou cette tendance à la perfection, comme on dit maintenant, est le but où doivent aboutir toutes les pratiques. »

Finalement, l'oraison prépare et prolonge la vie liturgique :

« Après que le feu de la méditation a enflammé notre âme, la sainte liturgie n'est plus lettre morte, elle parle à l'esprit et au cou, tout en nous chante les louanges de Dieu. De même, sans le goût de Dieu puisé dans l'oraison mentale, la lecture est froide et presque infructueuse ; avec lui, les livres spirituels nous touchent, et, non contents de présenter la lumière à notre esprit, ils la font pénétrer jusque dans le cœur et la volonté. Il n'y a rien de plus puissant que le Saint Sacrifice et les sacrements ; mais jamais ils ne produisent autant de fruit que lorsqu'une fervente oraison a largement ouvert l'âme aux effusions de la grâce. C'est la vie d'oraison qui nous élève au-dessus des mesquines pensées de la terre et des petites préoccupations de la nature ; c'est elle qui nous fixe en Dieu et nous fait vivre dans le recueillement et la vigilance sur nous-mêmes ; c'est elle qui nous communique l'esprit surnaturel et la dévotion, vivifiant ainsi nos jeûnes, nos veilles, nos travaux et toutes nos œuvres. »

La vie l'oraison est impossible dans une certaine mortification des cinq sens, de la mémoire et de l'imagination :

« La pénitence et la contemplation sont comme nos deux yeux ou mains : nous avons besoin de l'une, et ne pouvons nous passer de l'autre. Elles sont comme les deux tables de la loi : impossible pour nous de plaire à Dieu sans l'austérité, non moins impossible d'en être agréés sans la vie de prière ; il ne suffit pas de rendre à Dieu la moitié de ce que nous lui avons promis. Elles sont les deux ailes, qui ne peuvent nous soulever de terre et nous porter vers Dieu, qu'en harmonisant leurs efforts, en se prêtant un continuel appui. »

b. Pratique de l'oraison

L'objectif de l'oraison n'est pas de nous instruire, mais d'embraser le cœur au feu de l'amour divin :

« Les considérations ne sont pas une étude spéculative. On ne les fait pas pour apprendre ou savoir, mais pour embraser le cœur et ébranler la volonté. On fixe le regard de l'esprit sur une vérité pour y croire, sur la vertu pour l'aimer et la chercher, sur le devoir pour l'accomplir, sur le mal pour le détester et le fuir, sur un danger pour l'éviter. En un mot, la méditation doit conduire à l'amour et à l'action. »

« C'est ainsi que notre oraison atteindra son but. Son principal objectif n'est pas de nous instruire, les pieuses lectures y suffiraient. C'est plutôt d'embraser le cœur, afin qu'il rende mieux à Dieu ses devoirs, et surtout d'adapter notre volonté à celle de Dieu, de sorte que la prière nous détache de tout le reste, nous attache à lui seul et transforme ainsi nos

¹ Toutes les citations sans références sont tirées du *Les voies de l'oraison mentale* que le lecteur est fortement invité à se procurer, à lire et à méditer dans son intégralité.

habitudes et notre vie. »

Qui veut s'adonner à l'oraison doit d'abord veiller à son recueillement :

« Il importe donc beaucoup de bien commencer la prière vocale et d'y garder son attention toujours actuelle. C'est pourquoi il est bon de se mettre d'abord en la présence divine pour retirer des choses extérieures toutes les puissances de son âme, les ramener au-dedans de soi et les fixer en Dieu ; il est aussi très utile de ranimer son attention à certains moments déterminés. »

Il faut également cultiver la pureté du cœur et de l'esprit :

« La pureté de conscience est un état d'aversion pour le péché véniel. [...] Notre cœur est pur quand nous n'aimons que Dieu ou selon Dieu. [...] [La pureté de l'esprit] est la maîtrise exercée sur l'imagination, les souvenirs et les pensées pour chasser ce qui souille l'âme ou la met en danger, et même ce qui la dissipe et la préoccupe. [...] Notre volonté est pure quand il n'y a plus en elle que la volonté de Dieu. »

Les fruits réels de l'oraison sont alors palpables par tout un chacun :

« La meilleure oraison, fût-elle la plus aride, est celle d'où nous sortons plus humbles, plus disposés à nous renoncer, à garder l'obéissance, à vivre dans la dépendance qu'exige notre état, à supporter nos frères sans jamais leur être à charge, en un mot à faire en tout la volonté de Dieu. Au contraire, notre oraison, fût-elle un flot de suavités, est stérile et même funeste, quand nous en sortons plus remplis de nous-mêmes et plus attachés aux douceurs ; car notre but n'est pas de jouir ici-bas, mais de tendre à la perfection. »

c. Attitude face aux consolations

Consolations et dévotion ne doivent pas être confondues :

« Les consolations ne sont pas la dévotion ; car cette volonté prompte qui constitue l'essence de la dévotion, peut très bien subsister sans les consolations, et faire défaut malgré elles. »

Face aux consolations dont l'origine est variée, la prudence reste de mise :

« Les consolations et les désolations peuvent venir de Dieu, de la nature ou du démon.

1° Dieu, pour attacher l'âme aux biens spirituels, lui fait goûter au commencement le lait des consolations intérieures avec une abondance de larmes. Cela

ne prouve pas que l'âme soit forte et dévote, mais qu'elle est faible puisque Dieu la traite en enfant ; c'est Dieu qui est bon et non pas nous. [...]

2° Le démon n'a aucune entrée directe dans notre esprit et notre volonté ; mais il a une grande action sur le sang, les humeurs, les nerfs, l'imagination, la sensibilité. Tantôt il excite des douceurs et des consolations ; il pousse ainsi l'âme à l'indiscrétion dans les austérités, pour la rendre inutile en ruinant sa santé, ou pour la décourager plus tard en la fatiguant sous un fardeau devenu excessif ; il la provoque à

une secrète complaisance en ses vertus, ou à l'amour désordonné de ces douceurs pendant qu'il l'amuse à ce jeu perfide, il lui cache les défauts et les fautes qu'elle a tant besoin de corriger ; il essaie de lui persuader qu'on a les yeux sur elle et qu'on l'admire il la pousse à désirer les faveurs surnaturelles qui la mettraient en relief ; il veut la jeter en un mot dans l'orgueil et le sentimentalisme, au dépens du vrai progrès spirituel solidement basé sur l'humilité et l'abnégation.

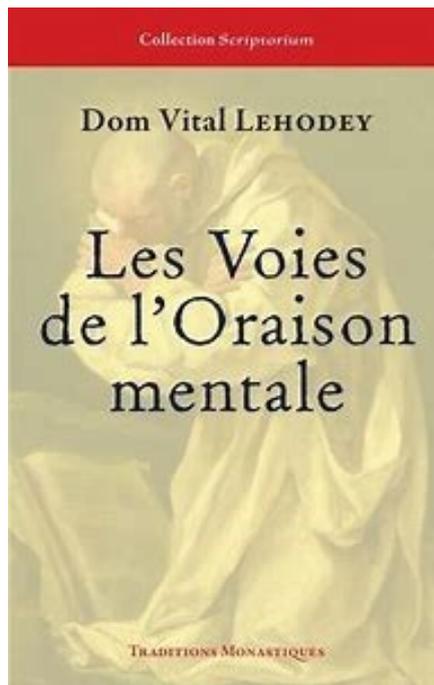
Tantôt le démon suscite des sécheresses comme un ferment de discorde entre Dieu et l'âme, dans l'oraison même qui a pour but de les unir. Il fatigue l'esprit par la multitude des pensées étrangères ; il aggrave la stérilité apparente de

la prière par des tentations de toutes sortes ; il accable le patient de sommeil, de tristesse, de chagrin ; il lui met dans l'esprit des pensées abominables ; il espère que l'âme se perdra en consentant au mal ou qu'elle se découragera. [...]

3° Les consolations et les désolations peuvent aussi venir de la nature.

Quand la fatigue et les préoccupations ne nous accablent point, que notre corps est plein de vigueur et de santé, que nous avons la tête libre et le cœur content, l'oraison est plus facilement consolée. Il a aussi des natures sensibles et impressionnables qui s'émotionnent pour un rien ; devant les bienfaits, les miséricordes et les perfections de Dieu, devant les mystères de Notre-Seigneur, spécialement les jours de fête, elles auront le cœur tendre et les larmes promptes.

Au contraire, il y a des jours où la nature est affaissée sous le poids de la fatigue, de la souffrance et des soucis ; l'esprit est vide, le cœur insensible, les yeux secs et toute l'âme sans vie dès lors un pénible labeur, si on veut s'occuper.. »



ACTIVITÉS A PRÉVOIR**Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
- Février : 5 et 26
- Mars : 5, 12, 19 et 26
- Avril : 2, 23 et 30

Catéchisme pour adultes

- Cravanche : mercredi 26 février de 19h15
- Mulhouse : mardis 4, 11 et 25 février de 19h15 à 20h15
- Colmar : mercredis 5 et 26 février de 19h15 à 20h00

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 2 février

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 9 février

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 23 février

Cérémonie de confirmations

- Colmar : samedi 10 mai
- Nancy : dimanche 11 mai

HONORAIRES

- Messe** : 18 €
- Neuvaine** : 180 €
- Trentain** : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace (messieurs)**

- 10-15 février : Gastines
- 17-22 février : Pointet
- 3-8 mars : Caussade
- 10-15 mars : Gastines
- 17-22 mars : Pointet
- 5-10 mai : Gastines
- 19-24 mai : Pointet
- 25 mai-2 juin : Caussade
- 2-7 juin : Gastines
- 16-21 juin : Pointet
- 20-25 juin : Caussade

Saint Ignace (dames)

- 3-8 février : Pointet
- 3-8 février : Enney
- 24 fév.-1^{er} mars : Gastines
- 24 fév.-1^{er} mars : Caussade
- 3-8 mars : Pointet
- 24-28 mars : Gastines
- 28 mars-2 avril : Caussade
- 31 mars-5 avril : Pointet
- 5-10 mai : Pointet
- 12-17 mai : Caussade
- 19-24 mai : Gastines
- 2-7 juin : Pointet
- 2-7 juin : Enney
- 11-16 juin : Caussade
- 16-21 juin : Gastines

Montfortaine (mixte)

- 16-21 juin : Moulin du Pin

Vie chrétienne (mixte)

- 10-15 février : Moulin du Pin

Prier avec les psaumes (mixte)

- 17-22 mars : Moulin du Pin

Session pour les fiancés (mixte)

- 29-30 mars : Moulin du Pin

Retraite de Semaine Sainte

- 14-19 avril : Moulin du Pin

Foyer (mixte)

- 5-8 mai : Enney

A Jésus par Marie (mixte)

- 19-24 mai : Moulin du Pin

Retraite pour étudiants

- 30 juin-5 juillet : Moulin du Pin

N.-D. de Fatima (mixte)

- 28 juillet-2 août : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour les malades et les personnes handicapées.

Rosaire vivant : pour nos écoles.

CARNET PAROISSIAL

*A été régénérée
par l'eau du baptême*

Enola, fille de Pierre et Oréline
Leuthner,
le 18 janvier à Colmar,
née le 4 janvier 2025

*Nous prions pour nos défunts
du mois de février*

À Mulhouse

Mme Marie Froehly, + 1996 à 83 ans
M. René Dietemann, + 2000 à 81 ans
Mme Reine Schwob, + 2013 à 85 ans
Mme Geneviève Habermusch,
+ 2018 à 89 ans

À Colmar

M. Paul Diebold, + 1989 à 82 ans
Dr. Joseph Knittel, + 2000 à 70 ans
Mlle Thérèse Fischer, + 2002 à 94 ans
M. Marie-Auguste Delamarche,
+ 2010 à 96 ans
M. Pierre Edel, + 2011 à 79 ans
Mme Alice Risser, + 2018 à 86 ans
Mme Nora Aissous, + 2020 à 47ans
Mme Solange Lorber, + 2021 à 92 ans
M. Gabriel Graff, + 2022 à 89 ans
M. André Tschudy + 2023 à 80 ans

À Cravanche

M. Jean Dixte, + 2007 à 92 ans
Mme Marie-Françoise Catherinet,
+ 2017 à 96 ans

CONFESSIONS**À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le chalet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes